

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 82 (1937)
Heft: 10

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Adieu à la 2^e Division. — Les 60 ans du colonel cdt. de corps Wille. — La retraite du colonel Schwyter, vétérinaire en chef de l'armée. — Le colonel Collaud, nouveau vétérinaire en chef.

Adieu à la 2^e Division.

Nos lecteurs auront appris par les journaux quotidiens la parfaite réussite de l'imposante cérémonie qui s'est déroulée à Fribourg, le dimanche 17 octobre, et au cours de laquelle le colonel-divisionnaire de Diesbach prit congé des officiers de sa division. Juste récompense d'un chef qui sut toujours allier aux dures exigences du devoir militaire une bienveillance naturelle et une finesse d'esprit qui sont devenues, à juste titre, légendaires.

Le colonel-divisionnaire de Diesbach quitte son commandement, qu'il assumait pendant 7 ans. Il peut être fier de l'œuvre qu'il a poursuivie et réalisée avec une volonté tenace, une claire vision du but à atteindre, et selon son idéal de chef. Le grand mérite de cet officier aura été d'avoir non seulement fait de sa division une unité capable d'affronter les réalités du champ de bataille, mais encore d'avoir insufflé à ses troupes — de langue et de mentalité si diverses — une belle âme de soldats et un magnifique esprit de corps.

Ils sont rares, les chefs qui laissent dans leur sillage le lumineux souvenir de leur présence.

Les mots qu'a dits le colonel-divisionnaire de Diesbach en prenant congé de son corps d'officiers peignent ce chef. L'émouvante simplicité de sa parole témoigne de la profonde affection qu'il portait à ses hommes.

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici le texte de cette belle allocution militaire où l'on retrouve, une fois de plus, le témoignage d'une pensée élevée et d'un cœur généreux.

Après avoir salué les personnalités civiles et militaires qui avaient tenu par leur présence à souligner le caractère solennel de cette cérémonie, le colonel de Diesbach poursuit :

Et maintenant, mes compagnons d'armes, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, c'est à vous que je m'adresse.

La Division doit avant tout ce qu'elle est actuellement à votre dévouement et à vos efforts. C'est parce que vous avez si bien

compris le but que nous voulions atteindre, que nos soldats, si divers, sont devenus si pareils.

Le pays serait ingrat de l'oublier trop vite. Je vous en remercie au nom de la belle unité d'armée qui est votre œuvre à tous, et qui dans deux mois et demi n'existera plus.

Je tiens à le faire pendant que je suis encore son Commandant, et avant d'entrer moi-même dans le passé.

Vingt-cinq ans d'existence : un jubilé ! Pendant ce quart de siècle, sept commandants se sont succédé à la tête de la 2^e Division, mais nos pensées en cette heure-ci vont irrésistiblement à celui d'entre eux, qui nous donna la première impulsion et nous laissa sa forte empreinte.

Mort depuis 20 ans, le colonel-divisionnaire de Loÿs est vivant dans nos cœurs comme s'il venait de nous quitter, et aujourd'hui plus que jamais, ceux de nous qui l'avons connu nous sentons sa présence. Mais permettez-moi d'évoquer un souvenir. C'était pendant un cours des Etats-majors à Morges, avant les manœuvres de 1933. J'avais réuni mes officiers devant sa tombe, au petit cimetière d'Ecublens, et je lui parlai comme s'il était devant nous et pouvait nous entendre. Je crois lui avoir dit que son esprit rayonnait toujours dans la Division, et lui avoir promis de continuer son œuvre, si Dieu le permettait, dans le sens où il l'aurait fait lui-même s'il était resté parmi nous. — Je lui rends aujourd'hui solennellement devant vous tous, comme un dépôt sacré, la 2^e Division, que j'ai commandée pendant 7 ans, et qui va entrer à son tour dans l'éternité.

Messieurs, n'attendez pas de moi un historique de son activité. Il ne s'agit pas d'histoire ici, mais d'adieux.

Je vous rappellerai simplement que notre préoccupation essentielle, pendant les sept ans où j'ai commandé la Division, a été de faire de l'homme un soldat, et de l'officier un chef.

On a beaucoup dit, ces temps derniers, à propos de la dissolution prochaine d'autres grandes unités, que la sentimentalité n'a pas sa place dans les questions qui touchent l'armée. Je crois au contraire que ce n'est que par le sentiment qu'on arrive à insuffler à une troupe la mystique qui lui est indispensable pour faire la guerre et la bien faire.

« Sentiment » et « sensiblerie » sont deux choses très différentes. Il faut au soldat une formation morale qui l'amène, dans le cadre d'une discipline absolue, au culte de l'honneur et à l'esprit de sacrifice. Et la fierté de son regard, la dignité de sa tenue, sont les signes révélateurs et infaillibles de cette mystique. Existe-t-elle dans la 2^e Division ? A un certain degré, certainement. Ceux qui ont des antennes dirigées de ce côté l'ont deviné. Ainsi le Général

de Lannurien, directeur de l'École supérieure de guerre à Paris, disait au Lt-Colonel de Tscharnier, qui est en définitive un officier de l'armée française : « En voyant cette division, je retrouve la foi ! » Mais cette formation morale ne saurait donner son plein rendement, si, parallèlement, on ne poussait aux extrêmes limites l'éducation des réflexes qui seule, au moment critique, peut en permettre l'exploitation.

Tout d'abord, il faut dresser le soldat à une attention constante par de continuels exercices d'appels. Ensuite, il faut obtenir de lui une exécution des ordres irrésistible et instantanée quelles que soient les circonstances.

Mais cette éducation des réflexes est encore inutile si la volonté du chef n'arrive à traverser simultanément tous les hommes à la façon d'un courant magnétique. Le Commandant doit agir sur sa troupe un peu comme un hypnotiseur ; celui qui n'y parvient pas ne sera jamais un vrai chef.

Je suis convaincu pour ma part que l'éducation morale du soldat et la formation de ses réflexes sont les seuls moyens de le préparer au combat, et la durée du temps du service joue dans ce domaine un rôle bien moins décisif que le tour de main. Si cette double condition est réalisée, l'instruction proprement dite n'est plus qu'un jeu ; si elle ne l'est pas, cette même instruction ne servira pas à grand'chose, car l'homme ne supportera que mal ou pas du tout l'épreuve de la bataille.

Je ne veux pas prétendre que nous ayons complètement réalisé cet idéal à la 2^e Division, mais nous nous sommes assez rapproché du but, cependant, pour avoir obtenu déjà que notre troupe se taise, se tienne ; qu'elle soit attentive et qu'elle obéisse vite.

Mais si la Division en est arrivée là, Messieurs, c'est à vous qu'elle le doit. Vous lui avez donné une âme, et c'est ce qui rend pour nous sa fin prochaine si émouvante. Nous la ressentons douloureusement comme on ressent la mort d'un être cher, auquel on aurait consacré pendant longtemps le meilleur de soi-même.

Mais il est encore une autre raison qui, elle, n'est pas dictée par l'esprit de corps, de regretter la 2^e Division. Avec ses 45 000 hommes, également répartis entre nos deux langues principales, elle fut pendant 25 ans le plus solide lien confédéral que nous ayons jamais eu. C'est surtout grâce à elle, que Suisses alémaniques et Suisses romands, nous sommes arrivés à nous mieux comprendre et à nous mieux aimer.

La nouvelle 2^e Division, avec ses effectifs beaucoup moins considérables, provenant de 3 cantons seulement et non plus de 7, pourra-t-elle jouer le même rôle ?

Et maintenant, Messieurs, je vous demande une promesse. Quand nos troupes se seront dispersées aux quatre vents, prenez garde qu'elles ne se reposent sur les résultats acquis, encore perfectibles d'ailleurs, mais qui ne se maintiendront jamais si vous n'y veillez pas vous-mêmes avec une inlassable énergie. Ne spéculez donc pas sur la légère avance, que vous pourriez avoir par rapport à certaines troupes, suivant où vous tombez. Ce serait la dégringolade rapide ! Au contraire, intensifiez vos efforts, et cherchez par les mêmes moyens à vous rapprocher toujours plus du but. Ce sera la meilleure manière pour vous d'honorer le souvenir d'une grande chose, qui va disparaître, la 2^e Division, dont l'esprit par contre doit survivre et se répandre.

Mes chers compagnons d'armes, c'est la dernière fois que je vous ai devant moi, et que je vous adresse la parole. Je vais me séparer de vous pour toujours, mais je vous garde un souvenir profondément reconnaissant, qui sera désormais ma raison d'être.

Une page se tourne pour moi — mieux ! — un grand livre se ferme.

Mais les hommes ne comptent pas ! Seul le pays compte !

Adieu, ma belle Division !

Les 60 ans du colonel cdt de corps Wille.

Le colonel cdt de corps U. Wille, chef d'arme de l'infanterie, a fêté, le 12 octobre, son 60^e anniversaire. A cette occasion de nombreux officiers de toutes armes ont tenu à rendre hommage à l'inlassable activité de ce chef qui, depuis quarante ans, a consacré le meilleur de ses forces à la cause de notre défense nationale. Comme commandant des écoles centrales, de la 5^e division, puis du 2^e corps d'armée et enfin en sa qualité de chef d'arme de l'infanterie et de membre de la Commission de la défense nationale, le colonel Wille a en effet exercé une influence prépondérante sur le développement de notre armée, dont certaines innovations portent la marque de sa forte personnalité. Dépositaire des idées et des conceptions les plus élevées de son père, le général Wille, il en a poursuivi la réalisation pratique avec une calme et inébranlable volonté. Par la plume — alors qu'il dirigeait le *Journal militaire suisse* — par son enseignement personnel — comme professeur à l'École militaire du Polytechnicum de Zurich et commandant des écoles centrales — puis comme chef de corps, il s'est efforcé de répandre des méthodes d'instruction, qui ne furent pas toujours comprises, mais dont il était convaincu qu'appliquées dans l'esprit où elles furent conçues elles devaient permettre à notre armée de s'adapter harmonieusement aux nécessités de la guerre moderne.

L'anniversaire du colonel cdt de corps Wille a été marqué par la publication d'une *Festschrift*¹ dont nous avons hâte de dire que ce volume constitue l'une des œuvres les plus intéressantes de notre littérature militaire.

Après avoir reproduit de nombreux extraits des articles, études, directives et instructions qui illustrent la pensée du colonel Wille au cours de sa fertile carrière militaire, l'ouvrage édité en l'honneur de cet officier général contient une série d'études signées de nos meilleurs historiens et écrivains militaires et portant sur l'ensemble des problèmes capitaux qui se posent actuellement à la direction de notre armée, dans le domaine de l'éducation, de l'organisation et de l'instruction de nos troupes.

Nous en recommandons vivement la lecture à tous ceux qui, quel que soit leur grade portent à notre défense nationale l'intérêt qu'elle mérite de susciter, à une époque où sa raison d'être est plus que jamais justifiée par la situation internationale.

La retraite du colonel Schwyter, vétérinaire en chef de l'armée.

Travailleur infatigable, homme de devoir et d'une grande conscience, le colonel Schwyter, qui fut pendant 36 ans adjoint au service vétérinaire, puis vétérinaire en chef de l'armée, vient d'être mis, sur sa demande et pour raisons de santé, au bénéfice d'une retraite bien méritée.

Le colonel Schwyter est né en 1878. Après avoir obtenu son diplôme de vétérinaire en 1899, il fut nommé assistant à la clinique vétérinaire de Zurich. C'est en 1901 qu'il entra au service vétérinaire de l'armée — dont le chef était à cette époque le colonel Potterat, auquel succéda le colonel Buser. Il remplaça ce dernier le 1^{er} juillet 1928. Sa nomination au grade de colonel date du 31 décembre 1924.

Pour peu connue qu'elle soit, la tâche entreprise et réalisée par le colonel Schwyter n'en constitue pas moins une œuvre hautement utile.

Pendant de nombreuses années il commanda nos écoles de maréchaux-ferrants, dont il développa le programme d'instruction ; c'est grâce à la valeur de son enseignement que ces précieux auxiliaires de nos troupes hippomobiles ont acquis leur juste réputation de spécialistes consacrés.

Le colonel Schwyter ne s'est pas contenté de perfectionner inlassablement les divers rouages de son service : instruction

¹ *Festschrift für Ulrich Wille*, éditions Albert Müller, Zürich, 35, Dreikönigstrasse.

des officiers vétérinaires, lutte contre les épidémies, constitution du matériel vétérinaire des états-majors, organisation des postes de ralliement et des infirmeries de chevaux ; il a constamment



COLONEL SCHWYTER

veillé avec un soin jaloux à leur instruction, en édictant les sévères prescriptions qu'exigeait l'intérêt de notre préparation à la guerre.

Le colonel Schwyter fut pendant plusieurs années chargé d'un cours spécial à la section militaire du Polytechnicum et ses anciens élèves se rappellent la belle conscience et l'enthousiasme qu'il apportait à son enseignement.

Collaborateur de nombreuses revues, il publia parallèlement plusieurs ouvrages, dont le plus important : *Le maréchal-ferrant militaire* a acquis une juste réputation.

Le colonel Schwyter quitte ses fonctions de vétérinaire en chef, — qu'il a dignement revêtues — persuadé d'avoir été utile à l'armée et au pays. C'est la seule récompense que cet officier modeste demandait. Son mérite en est d'autant plus grand.

Le colonel Collaud, nouveau vétérinaire en chef.

Le colonel Collaud, depuis 1928 adjoint au vétérinaire en chef vient de succéder au colonel Schwyter. Depuis longtemps rompu à sa tâche, il était tout désigné pour ces nouvelles responsabilités.

Vétérinaire à l'état-major du groupe attelé de mitrailleurs 1, à la brigade de montagne 3, puis à l'état-major de la 1^{re} division, le colonel Collaud compte de nombreux camarades de service en Suisse romande où l'on conserve le souvenir de son dévouement, de sa cordialité, de sa profonde connaissance de l'art vétérinaire.

Nul doute que le nouveau vétérinaire en chef réponde dignement à la confiance que le chef du Département militaire vient de placer en lui. (Réd.)

NÉCROLOGIE

† LE COLONEL PAILLARD

Il était au milieu de nous le 2 octobre, au milieu de cette grande famille de la Forteresse, qu'il aimait, à laquelle il était profondément attaché. Et cette Société des Troupes romandes de forteresse, où vit intensément l'esprit de St-Maurice, lui rendait cet attachement, cette belle amitié. — Qui avait vécu des jours de service avec cette puissante figure au cœur débordant, comme subordonné, comme supérieur ou comme égal, lui restait attaché.

Manieur d'hommes, épris de justice, d'une énergie, d'une ténacité rappelant le sapin au large tronc moussu du Jura, technicien accompli, connaissant son métier d'artilleur, il s'imposait immédiatement. C'était le chef.